

Rencontre avec 3 Marsouines du 9^e RIMa pour célébrer la journée internationale des droits de la femme.

Le 06 mars dernier, dans le cadre de la semaine de la journée des droits de la femme, la classe de 3^{ème} Défense de Madame CARIOU a eu la chance de pouvoir rencontrer 3 femmes militaires :

- La Lieutenant TRAVERS
- L'Adjudant-chef CAHU
- La Caporale MICHAUD

Cette après-midi a permis aux élèves une compréhension plus fine du métier de femme militaire grâce à de nombreux échanges avec elles.

Nous avons pu découvrir les différents métiers qu'elles exercent au sein de l'armée, ainsi que les missions qu'elles peuvent effectuer. Elles nous ont expliqué que malgré le fait qu'elles soient des femmes militaires, elles effectuent les mêmes missions, tâches que les hommes. La seule différence entre les hommes et les femmes est au niveau sportif. En effet, les femmes effectuent des exercices différents ou le même exercice que les hommes mais en moins de répétitions.

Leurs parcours à toutes les 3 sont bien différents. En effet l'une voulait s'engager depuis le collège, la seconde a suivie les traces de son père et de son grand-père et la dernière ne savait pas quel métier faire à la sortie de ses études. Elle s'est donc dirigée dans un CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées).

Suite à leur présentation, nous avons pu leur poser des questions que nous avons préparées. En voici quelques-unes :

1-Combien de jours de congé avez-vous ?

Nous avons 45 jours de congé dans une année et nous choisissons quand nous voulons les prendre. Cependant, en tant que militaires, il s'agit de « permissions » ce qui veut dire que si la situation exige que nous reprenions notre poste nous devons revenir immédiatement.

2-Une chose que vous aimeriez changer au sein de cette armée ?

Pour nous, il n'y a rien à changer au sein de cette armée. Nous sommes satisfaites de notre métier, de notre action pour la sécurité du pays et de notre place dans l'institution.

3-Est-ce que le salaire est le même pour tout le monde ?

Le salaire se base en fonctions du grade, pas en fonction du sexe. Nous avons donc le même salaire que les hommes qui ont le même grade que nous.

Cette rencontre nous a fait prendre conscience que les militaires sont traités d'égal à égal au sein de l'armée qu'il soit des femmes ou des hommes. Ce respect de l'égalité est crucial dans cette institution qui repose sur la cohésion de l'ensemble du groupe.

A nous de faire respecter cette égalité au collège et dans la société !

